

acceptable pour le gouvernement parce que cela va nous donner des épargnes plus tard.

\* \* \*

[Traduction]

### LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

**M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.):** Monsieur le Président, les gouvernements provinciaux, notamment ceux du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario, ainsi que ceux des deux territoires, ont tous exprimé leur opposition au système d'enregistrement que prévoit le projet de loi C-68.

Comment le gouvernement va-t-il obtenir la collaboration de ces gouvernements après avoir adopté ce projet de loi contre leur gré?

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je me réjouis de ce que le député a noté que le Parlement vient d'adopter un projet de loi pour que la paix règne dans nos collectivités et que nos maisons et nos rues soient de plus en plus sûres.

Je suis persuadé que les gouvernements provinciaux tiendront compte de l'appui considérable que cette mesure a reçu dans tout le pays, ce qui les incitera à collaborer.

Par ailleurs, le ministre de la Justice a annoncé aujourd'hui la création d'un groupe national d'utilisateurs d'armes à feu responsables. Il s'agit là d'une étape très importante dans la mise en oeuvre d'un système d'enregistrement des armes à feu qui soit efficace et peu coûteux et qui tienne compte des préoccupations exprimées par des utilisateurs responsables.

**M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.):** Monsieur le Président, le député voudrait nous faire croire que les gouvernements provinciaux ne se soucient pas de la sécurité de leurs collectivités et de leurs rues. À l'entendre, seul le gouvernement fédéral peut apporter cette sécurité par le truchement de ce projet de loi.

Les ententes financières fédérales-provinciales concernant l'administration des programmes de contrôle des armes à feu ont expiré le 31 mars 1993. Les ministériels peuvent-ils nous dire où en sont les négociations sur les dispositions financières avec les provinces? Ces ententes ont-elles été renouvelées et, dans la négative, pourquoi?

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je devrai obtenir de plus amples renseignements à ce sujet pour la gouverner de mon collègue. L'objectif du gouvernement est de conclure avec les provinces des accords qui

### Questions orales

répondent à leurs attentes et de veiller à la sécurité des Canadiens.

J'espère que le député finira par se convaincre de l'appui dont ce projet de loi bénéficie auprès des Canadiens et qu'il cessera de s'y opposer, car c'est une attitude qui pêche contre les faits et qui ne reflète pas le désir des Canadiens de vivre dans des maisons et des rues sûres. Nulle part au Canada souhaite-t-on considérer les armes à feu dans une perspective américaine.

\* \* \*

[Français]

### LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine. M. Manera, ex-président de Radio-Canada, et M. Beatty, l'actuel président, ont tous deux déclaré que si Radio-Canada devait subir des coupures additionnelles, il faudrait revoir le mandat de Radio-Canada.

• (1435)

Le ministre a-t-il l'intention de décréter de nouvelles coupures à Radio-Canada et, le cas échéant, entend-il revoir le mandat, comme l'affirment MM. Manera et Beatty?

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que notre collègue a sa logique à l'envers. On ne commence pas par établir les finances et ensuite décider du mandat. On commence d'abord par le mandat et ensuite, on regarde les finances, et c'est exactement ce que nous faisons.

Nous avons un comité qui nous fait des recommandations sur le mandat, on en prendra acte, on prendra des décisions et, ensuite, on décidera du plan financier à long terme.

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ):** Monsieur le Président, compte tenu que le réseau français est déjà beaucoup plus performant que le réseau anglais, le ministre réalise-t-il que toute coupure additionnelle affecte davantage le réseau francophone et risque de compromettre sa mission?

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, il y a un aspect du mandat de Radio-Canada qui, je pense, ne changera pas. Cet aspect, c'est que Radio-Canada doit respecter la dualité linguistique de notre pays. C'est une institution publique, c'est une institution qui respectera un aspect fondamental de notre pays.

Si notre collègue a des opinions sur les coupures budgétaires faites par le président de Radio-Canada et son conseil d'administration et qu'elle s'adresse à moi, c'est peut-être qu'elle voudrait que je devienne le gestionnaire de Radio-Canada. Cela ne se passera pas, et je me contenterai d'être celui qui détermine le mandat et celui qui détermine les finances.